

Dole

LE MAGAZINE DE LA VILLE

notre ville...

N° 253 ► FÉVRIER - MARS 2024
WWW.DOLEDUJURA.FR

PAGES 14-21

GRAND FORMAT

SANTÉ : DES AVANCÉES POUR LE TERRITOIRE

VOS ACTUALITÉS

PAGES 12-13
MULTIPLEXE CINÉMA :
LE PROJET ENFIN LANCÉ !

BIEN VIVRE À DOLE

PAGE 22
LA VILLE DE DOLE ET LE SICTOM
EXPÉRIMENTENT LA COLLECTE
DES BIODÉCHETS

PATRIMOINE

PAGES 24-25
DOLE PREND SOIN
DE SON PATRIMOINE



ÉDITO	3
RETOUR SUR	4
VOS ACTUALITÉS	8
GRAND FORMAT	14
Santé : des avancées pour le territoire	
BIEN VIVRE À DOLE	22
La Ville et le SICTOM expérimentent la collecte des biodéchets	
CULTURE	23
Pupitres en Liberté célèbre le sport et le divertissement en musique !	
PATRIMOINE	24
Dole prend soin de son patrimoine	
VIE ASSOCIATIVE	27
Pas d'Lézard : 30 ans au sommet	
SPORTS	28
Club Alpin Français de Dole : quand le sport prend de l'altitude	
PORTRAIT DOLOIS	29
Forêt de Chauv, la fraîcheur aux portes de la Ville	
TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE	30

23 décembre

Féerie aquatique

Un spectacle féérique baigné de lumières, qui a réuni plus de 8 000 spectateurs place Précipiano.



Chères Doloises, chers Dolois, 2024 s'annonce pour notre Ville sous de bons hospices !
Le multiplexe tout d'abord.

Ce projet, que nous attendions tous, est enfin confirmé ! Suspendu, comme vous le savez, lors de l'épidémie de Covid, puis retardé par la crise qui ébranla l'industrie cinématographique, ce projet a récemment évolué favorablement.

Situé sur la rive gauche du Doubs, à l'entrée du futur parc urbain, le multiplexe proposera 10 salles dernière génération, dans un environnement paysager préservé ! Les travaux de ce nouvel équipement porté par Jean-Claude Tupin, PDG de Majestic Cinémas, débiteront en mars prochain ! Nous aurons d'ailleurs l'occasion de vous présenter le projet lors d'une soirée spéciale, le 19 mars prochain à 19h, à La Commanderie.

Un nouvel atout pour Dole, l'Agglomération et l'attractivité de notre territoire.

Autre atout pour Dole et son bassin de vie : le nouveau plateau technique de chirurgie du Centre Hospitalier Louis-Pasteur.

Après quinze mois de travaux, les nouveaux blocs de chirurgie ambulatoire ont été inaugurés ce 23 janvier. Alors que la situation de la démographie médicale ne permettait plus à notre centre hospitalier de poursuivre seul son activité chirurgicale et que, comme partout en France, ce sont plus de 65 % des actes chirurgicaux qui se déroulent désormais en ambulatoire, notre responsabilité d'élus était de favoriser l'amélioration de l'attractivité, des conditions d'accueil, de travail et de prise en charge de l'hôpital dolois.

Ces nouveaux blocs sont donc une très bonne nouvelle pour notre territoire.

Ainsi, à partir de mars, ce sont 10 disciplines chirurgicales qui, progressivement, seront pratiquées à l'hôpital avec l'intervention des chirurgiens bisontins.

Les problèmes liés à la démographie médicale ayant également un impact sur la médecine de ville, j'ai accueilli avec satisfaction l'officialisation du projet de la Mutualité Française du Jura d'implanter à proximité de l'hôpital un centre médical. Ce projet, prévu pour le second semestre 2025, permettra aux professionnels de santé, médecins généralistes, spécialistes, infirmiers... qui souhaiteront exercer sur Dole, de trouver une structure adaptée à leurs besoins. Ce sera pour les Dolois, et plus largement pour notre bassin de vie, un établissement de soin supplémentaires et bienvenu.

Jean-Baptiste Gagnoux
Maire de Dole
Vice-président du
Conseil Départemental du Jura

à Noël à Dole

CENTRE-VILLE

1^{ER} DÉC 2023 AU 7 JAN 2024

Illuminations

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont illuminé la Ville !

1^{er} décembre



De nombreux Dolois se sont réunis place du 8 Mai 1945 pour le lancement officiel des animations de Noël.



Les élus de la Ville de Dole ont offert le vin chaud aux habitants venus célébrer le lancement des illuminations. Un beau moment de partage et de convivialité.



Père Noël Unidole



L'union des commerçants Unidole a pris part à la fête, avec notamment la présence du Père Noël !

Patinoire

Les petits et grands enfants ont profité des joies de la glisse au cœur du Village de Noël.



Marché de Noël



Artisans et producteurs locaux ont animé le Village de Noël, place Nationale, en exposant leurs produits et savoir-faire.

Scène polaire



Durant plus d'un mois, les Dolois ont voyagé au sein d'un décor magique composé par les Services Techniques de la Ville.

Satin Doll Sisters



Les Satins Doll Sisters ont revisité les grands classiques de Noël et partagé leur magie dans les rues de Dole.

Les Marquis



Ces mystérieux et fabuleux échassiers ont déambulé dans les rues de Dole.

Chorale des Lutins



La chorale des Lutins a enchanté le Centre-Ville de son espièglerie et de ses chants de Noël.

Féerie aquatique

Un moment magique devant l'Espace Pierre-Talagrand en attendant le Père Noël.



Descente du Père Noël

La descente du Père Noël a fait son grand retour depuis le sommet de l'Espace Pierre-Talagrand !



Concours des vitrines du Week-end Gourmand du Chat Perché



La "Maison Maitre" a été récompensée au Concours de la plus belle vitrine du Centre-Ville à l'occasion du Week-end Gourmand du Chat Perché.

Sainte-Cécile 26 novembre

Les cuivres de l'orchestre d'harmonie de Dole et de l'Alp Penta Brass ont résonné à La Commanderie pour le concert de la Sainte-Cécile.



6 décembre

Près de 400 seniors dolois étaient réunis à La Commanderie pour le traditionnel goûter de Noël offert par la Municipalité.



Noël des seniors du 6 au 11 décembre

Durant le mois de décembre, la Municipalité a réservé de chaleureux moments de convivialité aux seniors de la ville : à Goux, à la résidence autonomie des Paters, ou encore lors de la traditionnelle Guinguette

Trail du Chat Perché

9 décembre



Malgré un temps pluvieux, 1000 concurrents ont parcouru les rues de Dole pour la 3^e édition du Trail urbain du Chat Perché.

© Jérôme Comète

Meeting international du Grand Dole

16 -17 décembre



Plus de 200 nageurs ont participé à la 16^{ème} édition du Meeting international du Grand Dole à l'Espace Pierre-Talagrand.

Commémoration de la naissance de Louis Pasteur

27 décembre



L'EPCC Terre de Louis Pasteur et la Société des Amis de Pasteur ont perpétué la mémoire de Louis Pasteur, à l'occasion de son 201^{ème} anniversaire.

© Stéphanie Brisson

"Chers parents" 9 janvier

© Jérôme Gené



La pièce de théâtre à succès "Chers parents", programmée par la Ville de Dole, a offert un moment riche en humour et rebondissements aux nombreux spectateurs de La Commanderie.

Vœux au personnel 12 janvier 24



Lors des vœux au personnel de la collectivité, 24 agents ont été mis à l'honneur en recevant la médaille du travail et 29 jeunes retraités ont été récompensés pour leurs nombreuses années de dévouement.

Le Mois des Nuits

Durant le mois de janvier, les animations nocturnes se sont succédé dans les structures culturelles de la Ville.



13 janvier:
Nuit des Copistes



19/20 janvier:
Nuits de la lecture



25 janvier:
Nuit du cinéma



26 janvier:
Nuit des Conservatoires

Semaine de l'amitié franco-allemande

du 22 au 27 janvier



Le Comité de Jumelage de la Ville de Dole a organisé toute une semaine d'animations, afin de célébrer l'anniversaire de la signature du traité de l'Élysée.

Journées de l'habitat du 26 au 29 janvier

Plus de 110 exposants (artisans, financeurs, ou constructeurs) ont présenté leurs services et innovations à Dolexpo.



BUDGET 2024:

DES POLITIQUES AU SERVICE DES DOLOIS ET DOLOISES

Le budget 2024 a été construit dans un contexte plus serein et lisible par rapport à 2023. Grâce aux effets conjugués du plan d'économies d'énergie et de la baisse relative des coûts énergétiques, la Ville maintient une bonne santé financière, et ce, sans augmenter ses taux de fiscalité.

Le budget de fonctionnement de la collectivité s'élève à 24,3 millions d'euros, légèrement en hausse, en raison notamment des revalorisations salariales décidées par l'État, des intérêts d'emprunt et de l'inflation, qui pèsent encore fortement sur les matières premières et l'énergie.

En investissement, le budget est en augmentation pour atteindre 11 millions d'euros, dont 7 millions consacrés

à des travaux importants sur le patrimoine de la Ville, tels que l'entretien de la Collégiale Notre-Dame, du Musée des Beaux-Arts, de la Visitation, la réfection du Pont des Pêcheurs, ainsi que la fin des travaux de voirie sur l'avenue de Northwich, la création d'une Maison de la Parentalité, d'une nouvelle crèche en rive gauche, la poursuite du passage en LED...

BUDGET VILLE: 35,31 M €



INVESTISSEMENTS MARQUANTS 2024



3 333 000 €
Voies dont :

l'achèvement de
l'avenue de Northwich
495 000 €

une partie de
l'avenue Pompidou
300 000 €

le pont
des Pêcheurs
313 000 €

le programme
annuel de voirie
900 000 €



Écoles (entretien courant
et achat de matériel)
470 000 €



Musée des
Beaux-Arts
235 000 €



plan "Nouvelles Génération"
(rénovation énergétique des écoles)
130 000 €



Poursuite des études Parc Urbain
(aménagement de la Rive Gauche)
100 000 €



Maison natale de Louis Pasteur
(études)
100 000 €



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE 2024

Le Maire de Dole a présenté aux Dolois les traditionnels vœux de la Municipalité lors d'une cérémonie officielle et conviviale. À cette occasion, le bilan de l'année 2023, les grands projets à venir et les grands axes pour l'année 2024 ont été abordés.

C'est devant plus de 700 personnes, le 19 janvier à La Commanderie, que le Maire de Dole, Jean-Baptiste Gagnoux, a présenté ses vœux à la population doloise en présence du Préfet du Jura, Serge Castel, de la Vice-présidente du Sénat,

Sylvie Vermeillet, de la Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay, et des élus de la Ville.

Pour débiter ce moment annuel de convivialité, d'échanges et de cohésion, la cérémonie a mis en valeur l'engagement de toutes celles et tous ceux qui s'investissent pour notre société. Le Maire s'est adressé aux Dolois en s'appuyant sur ces valeurs importantes, sur la citoyenneté et sur le devoir de mémoire. Ce fut également l'occasion de revenir sur l'avancée et la réussite des grands projets menés, comme le plan "Nouvelles Génération" pour la rénovation des écoles de la Ville,

l'obtention des deux Bachelors universitaires et la création du futur pôle universitaire, l'augmentation du nombre d'habitants, ou encore les actions en faveur de la transition écologique...

Enfin, les ambitions et projets de l'année 2024 ont été évoqués et notamment des dossiers très importants et attendus comme l'annonce du lancement des travaux du multiplexe cinéma (qui débiteront en mars), la nouvelle crèche sur le secteur du Poiset, ou encore la Maison de la Parentalité.

LA POLICE MUNICIPALE SENSIBILISE LES SCOLAIRES AVEC DU THÉÂTRE INTERACTIF

Depuis plus de 12 ans, la Police Municipale de Dole propose aux collégiens de la Ville des interventions sous la forme de "théâtre-forum" abordant plusieurs sujets : sécurité routière, valeurs de la République et laïcité, harcèlement... Cette année encore, plusieurs séances de sensibilisation ont été organisées. Les classes de 6^{ème} et de 3^{ème} des établissements scolaires dolois étaient invitées à y participer.

Utiliser le jeu comme moyen d'expression et de réflexion. Voici l'objectif de ces interventions auprès des scolaires. Du 21 novembre au 15 décembre 2023, une dizaine d'interventions auprès des 6^{èmes} et 3^{èmes} des collèges de l'Arc, Mont-Roland, Ledoux et Bastié ont eu lieu sur les thèmes de la sécurité routière, du harcèlement, des valeurs de la République et

de la laïcité. Durant deux heures, plusieurs comédiens de la compagnie "Les Comédiens Associés" (spécialiste du théâtre participatif pour les établissements scolaires depuis 25 ans) ont proposé un "théâtre-forum". Des mises en situation et prises de parole qui sont également bénéfiques aux enseignants et les aident dans la régulation des éventuels conflits.

Le harcèlement, un enjeu de société

Parmi les différents sujets abordés, un thème d'actualité a été ajouté au programme : le harcèlement. Plus de 1 000 élèves ont assisté à plusieurs ateliers participatifs de sensibilisation, afin qu'ils puissent témoigner, dialoguer et réagir face au harcèlement scolaire sous toutes ses formes. À l'aide de vidéos scénarisées et de ciné-théâtre interactif, plusieurs questions ont été abordées et débattues : Internet et les réseaux sociaux, les discriminations, la liberté d'expression, le droit à l'image, le respect et la compréhension de l'autre, l'entraide... Une initiative inédite et importante que la Municipalité a voulu prioriser au travers de sa politique de prévention et de proximité.



● Ateliers interactifs sur le thème de la République et de la laïcité



Alors que le Conseil Municipal des Enfants fêtait ses 10 ans d'existence en 2023, de nouveaux jeunes conseillers municipaux prenaient leurs fonctions le 20 novembre, lors de la séance plénière, à la salle Edgar-Faure de l'Hôtel de Ville de Dole.

Ce sont 27 enfants des écoles doloises, nouvellement élus, qui ont reçu leur kit de conseiller municipal, tandis que 25 conseillers ont prolongé leur mandat. Leur rôle : représenter tous les enfants scolarisés à Dole, à l'image de Margaux et Capucine de l'école Sainte-Ursule, élues en 2022, qui soutiennent et conseillent les nouveaux élus : "Nous leur donnons des conseils et les encourageons. Avec eux, nous allons réaliser beaucoup de sorties et de projets,

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : CAP SUR 2024 !



● Le nouveau Conseil Municipal des Enfants pour l'année scolaire 2023-2024.

comme l'année dernière, où nous avons fait un projet avec la SPA !", racontent-elles, à quelques minutes de la séance plénière. Un réel apprentissage de la citoyenneté pour ces porte-paroles de la jeunesse, qui ont officialisé leur engagement à travers le choix de commission pour lesquelles ils agiront dans le futur : environnement, solidarité ou vie des enfants. Chacune de

ces trois commissions se réunit une fois par mois. Les conseillers réfléchiront aux côtés de leurs animatrices pour débattre, argumenter, voter et enfin mettre en place des projets, à l'image des élus municipaux, qui viennent régulièrement à leur rencontre, échanger et soutenir leurs actions. Félicitations pour leur engagement citoyen !

L'AMI DU POTAGER RECHERCHE SES JARDINIERS

Initié par la Ville de Dole en 2021 et animé par la Régie de quartiers des Mesnils-Pasteur, L'Ami du Potager met en relation un propriétaire d'un jardin non exploité, le "prêteur", avec une personne qui souhaite jardiner, mais n'a pas d'espace, "l'emprunteur". Des jardins sont d'ores et déjà disponibles et n'attendent plus que vous !



Depuis plusieurs années, la Ville a mis en place un système de partage de jardins à vocation de "potagers". L'objectif est de mettre en relation un habitant de Dole qui aimerait pratiquer le jardinage, mais qui n'a pas l'espace pour, avec un autre Dolois, qui lui possède un jardin potager inexploité. La Régie de quartiers forme les binômes selon les affinités et la proximité géographique et les accompagne pour définir et formaliser un bon fonctionnement entre les deux parties. Tous les participants peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé en permaculture, offert par la Municipalité. Ce projet solidaire et convivial a pour but d'encourager l'entraide, le partage et le lien social entre les habitants, tout en contribuant à l'amélioration

de l'environnement en ville et du cadre de vie.

Un projet qui prend racine

En 2021, 5 binômes ont été formés. En 2022, ils sont 7 tandems à avoir rejoint la formule. Désormais, ils sont une dizaine de duos à travailler ensemble, et une liste d'attente de 13 prêteurs s'est créée, attendant toujours leurs jardiniers. Ces propriétaires possèdent des jardins de toutes tailles, répartis dans toute la ville, et se portent volontaires pour accueillir et offrir un libre accès aux potentiels emprunteurs qui souhaitent cultiver. L'occasion de faire de nouvelles rencontres, de partager les récoltes, à travers des relations saines, gagnantes-gagnantes, et au contact de la nature.

Vous cherchez un potager à cultiver ?

Contactez la Régie de quartiers au 03 84 71 31 74. Elle vous mettra en relation avec une personne volontaire pour prêter son jardin, afin de préparer la terre dès la fin de l'hiver.



EN BREF



UN OUVRAGE PUBLIÉ DANS LE CADRE DES 600 ANS DE L'UNIVERSITÉ

Le 11 janvier dernier, Jacky Theurot, Professeur émérite de l'Université de Franche-Comté et Danielle Ducout, Conservatrice retraitée de la Médiathèque de Dole, ont été reçus à l'Hôtel de Ville pour présenter à Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole, leur dernier ouvrage intitulé "Une université provinciale au temps de la Renaissance". Ce livre retrace l'histoire de l'Université de Dole, des années 1420 à 1530. Il a été rédigé à partir de documents pour certains inédits, qui ont permis par exemple aux deux auteurs de découvrir la première représentation des armoiries de la Ville de Dole et le premier blason de l'université doloise.

"Une université provinciale au temps de la Renaissance",



L'université de Dole des années 1420 à 1530, de Jacky Theurot et Danielle Ducout, collection Regards Croisés, Éditions de la Passerelle.

2024, UNE TRÈS BELLE ANNÉE POUR FRÉQUENCE PLUS !

Le développement de votre radio locale depuis sa naissance en 1986 va vivre un sérieux coup de boost cette année. En effet, après avoir intégré l'agence de communication fabricante David Graphic en octobre 2021 et le groupe de presse dont fait partie le journal Le Pays Dolois en 2023, le groupe médias Fréquence Plus nommé Propul's prend une toute nouvelle dimension. C'est la

raison pour laquelle 2024 s'annonce riche en nouveautés pour toute l'équipe : nouveaux locaux, nouveaux studios et nouvelle fréquence à Besançon ! Cette réelle impulsion permet à Fréquence Plus d'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire et une toute nouvelle collaboration dans un bâtiment qui accueillera toutes les entreprises du groupe Propul's. Ce bâtiment, vous le connaissez par ses



- Les nouveaux studios de Fréquence Plus

dimensions et son esthétique qui n'ont jamais laissé les Dolois indifférents, situé en entrée de ville, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Dole.

 **Fréquence Plus à Dole : 92.6 FM**

© Vue 3D : Microhome ; architecte : linéaire A architecture ; paysagiste : Vœuf



PRÉSENTATION 
DU PROJET DE
MULTIPLEXE
CINÉMA 
 LA COMMANDERIE - DOLE
MARDI 19 MARS - 19 H
SUR RÉSERVATION 
bit.ly/MultiplexeDole


SOIRÉE SPÉCIALE DE PRÉSENTATION en avant-première

le mardi 19 mars à 19 h
à La Commanderie de Dole

Inscrivez-vous vite !

bit.ly/MultiplexeDole



MULTIPLEXE CINÉMA : LE PROJET ENFIN LANCÉ !

Le groupe Majestic, propriétaire du cinéma Les Tanneurs, va enfin pouvoir débiter les travaux de construction de son futur multiplexe 10 salles sur la rive gauche ! Le Conseil Municipal du 26 janvier a validé la vente des terrains au porteur du projet, qui va pouvoir mettre les premiers coups de pelleuse dès le mois de mars 2024.

Annoncé depuis quelques années, et suspendu suite à la pandémie de Covid et à la crise traversée par l'industrie cinématographique, le projet de multiplexe, tant attendu par les Dolois, profite du rebond du secteur pour officialiser son lancement.

Dévoilé par Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole, lors de la cérémonie des vœux à la population le 19 janvier dernier, ce projet suscite déjà l'enthousiasme des passionnés des salles obscures, des Dolois et de leur Maire : "Dole aura bien son multiplexe cinéma ! Situé aux portes du Centre-Ville, ce sera un atout pour tout le Nord-Jura et son attractivité. C'est une très bonne nouvelle pour notre Ville et ses habitants." Cette

excellente nouvelle vient récompenser la ténacité de Jean-Claude Tupin, PDG du groupe Majestic Cinémas et la persévérance de la Ville de Dole.

Un équipement ultramoderne et totalement intégré dans le paysage

Doté d'une esthétique adaptée et moderne, ainsi que de places de stationnement harmonieusement végétalisées, le futur bâtiment s'intégrera parfaitement dans son environnement naturel au bord du Doubs et se fondera complètement au projet d'aménagement

du Parc Urbain de la Rive Gauche, futur poumon vert du Centre-Ville.

Un nouvel atout pour la Ville de Dole

Ce nouvel équipement aux portes du Cœur de Ville contribuera ainsi à l'attractivité du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des Dolois.

Les cinéphiles et habitants de la Ville de Dole pourront d'ailleurs très prochainement découvrir tous les contours de ce projet tant attendu, au cours d'une soirée spéciale de présentation, en avant-première, **le mardi 19 mars à 19h**, à La Commanderie de Dole.



● Périphérie du futur multiplexe cinéma.



Jean-Claude Tupin
PDG du groupe
Majestic Cinémas

"C'est l'aboutissement d'un projet audacieux, dont la genèse remonte à une vingtaine d'années ! Nous n'avons jamais perdu foi, cela n'a pas été toujours facile, mais j'ai toujours défendu le projet avec force et vigueur, afin d'offrir aux Dolois un espace premium et une expérience cinématographique dans le confort le plus absolu !

Le projet est ambitieux et nous aimerions pouvoir ouvrir dès décembre 2024, avec pour objectif 350 000 entrées dès la première année. Le cinéma d'Art et Essai aura aussi toute sa place dans ce projet. Les relations avec la MJC seront renforcées et j'ai même l'ambition de créer, dans les années à venir, un festival autour d'une thématique adaptée à la Ville de Dole."

SANTÉ : DES AVANCÉES POUR LE TERRITOIRE

Les préoccupations liées à la santé publique et au parcours de soins de la population constituent un enjeu fort de la politique impulsée par la Municipalité doloise.

Afin de répondre aux besoins et attentes des habitants, la Municipalité s'est investie dans de nombreux projets pour renforcer l'offre de soins et attirer, avec ses partenaires, de nouveaux praticiens, spécialistes et personnels soignants sur son territoire.

Une volonté politique, qui permet de voir se concrétiser trois projets facilitant la prise en charge des

patients, un meilleur accompagnement dans le parcours de soins et une complémentarité des pratiques.

À l'heure où la démographie médicale crée d'importants déséquilibres, qui pèsent sur les personnels en poste dans les établissements médicaux, il fallait agir pour valoriser notre territoire afin d'attirer et de fidéliser de nouveaux praticiens.

Du Pôle Clemenceau, au futur Centre de Santé de la Mutualité Française, en passant par les nouveaux blocs opératoires du Centre Hospitalier Louis-Pasteur, découvrez ces projets pluridisciplinaires.



Point de vue



Jean-Baptiste Gagnoux
Maire de Dole
Président du Conseil
de Surveillance du
Centre Hospitalier Louis-Pasteur

“Encore une bonne nouvelle pour notre bassin de vie !

Le plan d'investissement du Centre Hospitalier de Dole, qui s'élève sur 10 ans à plus de 60 millions d'euros, permet petit à petit à notre hôpital de se moderniser, tant pour assurer une prise en charge de qualité aux patients, que pour une meilleure qualité de vie au travail pour les personnels hospitaliers. Cette feuille de route a, en 2023, permis la rénovation du service de médecine polyvalente, du 4^{ème} étage, qui accueille désormais la médecine gériatrique, du centre de prélèvement, de la permanence d'accès aux soins et bien entendu du plateau de chirurgie ambulatoire. En 2024, les rénovations se poursuivront avec la pharmacie et le service de dialyse, dont la capacité d'accueil sera accrue. C'était indispensable pour conforter notre hôpital !”

HÔPITAL : LE NOUVEAU PLATEAU DE CHIRURGIE AMBULATOIRE INAUGURÉ

Depuis plusieurs années, la Ville de Dole s'est mobilisée pour le maintien de la chirurgie publique sur le bassin dolois. En décembre 2018, un accord de coopération relatif à l'activité chirurgicale a été signé entre le Centre Hospitalier Louis-Pasteur de Dole (CHLP), le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon (CHU) de Besançon et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bourgogne-Franche-Comté, prévoyant ainsi la création d'un nouveau plateau de chirurgie ambulatoire.



Le nouveau plateau de chirurgie ambulatoire :

Ce 23 janvier 2024, le Centre Hospitalier Louis-Pasteur de Dole inaugurerait avenue Léon-Jouhaux le tout nouveau plateau de chirurgie ambulatoire. Ce bâtiment, d'un montant global de 13,5 millions d'euros, permettra à la population de Dole de profiter de soins de proximité et de qualité, plus adaptés à leurs besoins. Situé dans la continuité de l'unité de chirurgie ambulatoire, ce plateau technique est doté de quatre salles de bloc opératoire, de 40m² chacune. Une salle de réveil, pouvant compter entre 8 et 12 places, a également été conçue.

La chirurgie publique maintenue sur le bassin dolois

Ce projet de longue date, qui s'inscrit dans le renforcement du partenariat entre le Centre Hospitalier Louis-Pasteur de Dole et le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, verra de nombreux médecins et chirurgiens spécialistes de Besançon œuvrer. 10 spécialités, dont 4 nouvelles, seront alors opérationnelles **à partir du 18 mars 2024**.

“La première des obligations pour les élus est de s'assurer de la présence médicale publique sur un bassin, tout en établissant des liens avec les établissements privés.

Les relations sont toujours existantes et des projets sont à venir. L'enjeu était de maintenir une chirurgie publique de proximité pour le bassin dolois”, soulignait Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de la Ville de Dole et Président du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier Louis-Pasteur de Dole.

Un plateau ambulatoire moderne

Afin de permettre une meilleure prise en charge des patients, le Centre Hospitalier Louis-Pasteur a investi près de 1,7 millions d'euros, dont une grande partie dans l'achat d'équipements biomédicaux modernes, comme un microscope ORL, un laser pour l'urologie, ou encore une colonne vidéo 3D. Ce financement permettra également de renforcer la sécurité des soins et apportera davantage de confort aux patients, ainsi qu'aux personnels soignants, dont chacun connaît les contraintes et difficultés auxquelles ils sont soumis.



• Des chirurgiens dolois opéreront également au sein de ce nouvel espace.

10 spécialités médico-chirurgicales
Gynécologie, ORL, Urologie, Gastroentérologie, Ophtalmologie, Chirurgie viscérale, Orthopédie, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique et Odontologie.

+ 50 professionnels paramédicaux

4 blocs opératoires

4 places d'anesthésie
loco-régionales

8 places de réveil

16 fauteuils ambulatoires

10 cabines individuelles

2 cabines collectives

2 fauteuils externes

+ 200 nouveaux équipements biomédicaux

À LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

Ces quatre nouvelles salles d'opération sont équipées de deux ordinateurs, deux écrans muraux tactiles, deux caméras et d'un système audio. Ce nouveau dispositif d'intégration numérique, couplé avec un logiciel spécifique, permet alors de gérer les données numériques de la salle (imagerie, dossier du patient, analyses biologiques, caméra du champ chirurgical), et assurera une liaison audio et vidéo sécurisée avec une autre équipe médicale, dans l'objectif de garantir davantage de sécurité de soins.

Visites publiques samedi 2 mars
Inscriptions :
visitedubloc@ch-dole.fr

3 QUESTIONS À ...



**Gilles
CHAFFANGE**

**Directeur du
Centre Hospitalier
Louis-Pasteur**

En quoi ce nouveau bloc opératoire est-il si fondamental pour la chirurgie publique dans le bassin dolois ?

GC : Il est fondamental car il s'agit d'une vraie opportunité, aussi bien pour l'Hôpital que pour le bassin dolois de maintenir la chirurgie sur Dole. Si nous n'avions pas travaillé sur cet accord d'opération avec le Centre Hospitalier Universitaire de Besançon, nous aurions certainement été amenés à fermer complètement le pôle chirurgie. Le modèle coopératif conclu avec le Centre Hospitalier Universitaire va nous

permettre de maintenir la chirurgie publique, dans un cadre uniquement ambulatoire. Je suis extrêmement heureux que ce projet se concrétise, car beaucoup imaginaient que cela ne se ferait jamais. C'est une chance de pouvoir offrir ce service.

À propos des nouveaux chirurgiens et soignants, qu'apportera ce projet en plus aux patients du bassin dolois ?

GC : À partir du 18 mars, ils seront trente à quarante médecins, dont une vingtaine d'anesthésistes, répartis au cours de la semaine dans le cadre d'une chirurgie programmée, à travailler au sein du nouveau bloc. L'Hôpital de Dole n'arrivait plus à recruter des chirurgiens. C'est pourquoi les chirurgiens qui interviendront seront principalement de

Besançon, à l'exception de la gynécologie obstétrique, qui reste inchangée. Ce sont des chirurgiens sortis des filières universitaires, qui à travers leur hyper spécialisations, apporteront un service de proximité de qualité, et répondront grandement aux besoins du bassin de la population doloise.

Et en termes d'avancée technologique ?

GC : En plus, de la création du nouveau bloc, ainsi que des nouveaux locaux, il y a aussi de nouveaux équipements. Nous parlons ici d'une avancée technologique, avec notamment davantage d'outils numériques, de contrôles visuels par écran, de bras chirurgicaux nouvelle génération, de réels outils de pointe, comme un microscope en ORL... Nous avons changé d'ère.

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ ST-YLIE : UN PROJET INNOVANT POUR 2024 !

À l'automne prochain, des appartements passerelles seront accessibles aux patients hospitalisés au long cours au Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Ylie (CHS). Malgré les difficultés qu'il rencontre, le CHS se mobilise sur des projets innovants. Ce programme d'1 million d'euros, vise à faciliter la resocialisation et favoriser l'autonomisation des usagers.

Cette nouvelle structure se veut être l'interface entre le sanitaire et le médico-social. Elle prévoit un ensemble d'appartements passerelles, exclusivement destinés aux patients hospitalisés au long cours au Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Ylie Jura, souffrant de troubles psychotiques chroniques ou présentant des troubles graves de la personnalité, et qui restent hospitalisés faute de dispositif adapté. Cela permettra de fluidifier les parcours de soins des patients et de réduire le taux d'occupation des lits d'hospitalisation complète.

Offrant une étape entre l'hôpital et les structures d'hébergement existantes, ce projet prévoit le maintien d'un suivi de consultation en ambulatoire avec le médecin référent. Cela permettra aussi de raccourcir les temps d'attente des usagers aux services d'accueil et d'urgence du Jura.

Des logements qui permettront une totale indépendance des patients. Ils bénéficieront d'une entrée distincte de

avant



après



celle du CHS, à proximité d'un arrêt de bus, afin de faciliter leur mobilité. De plus, les usagers paieront un loyer en contrepartie de l'occupation de l'appartement. Chaque logement comportera un espace nuit, une kitchenette et une salle de bain. Les patients seront en charge de l'entretien de leur hébergement et, à tour de rôle, des espaces communs. La durée de séjour et d'évaluation est de six mois, renouvelable une fois. Pendant cette période, il conviendra d'étudier les sorties possibles avec les acteurs externes.



PÔLE CLEMENCEAU: OUVERTURE PROGRAMMÉE AU PRINTEMPS

Né de la dynamique impulsée par la Municipalité en matière de santé, le projet du Pôle Clemenceau touche à sa fin. Bien situé et facilement accessible, il permettra, entre autres, de favoriser l'installation de nouveaux praticiens en Cœur de Ville.

C'est un projet important de la politique de santé impulsée par la Municipalité de Dole. Le projet de Pôle Santé, situé cours Georges Clemenceau, réalisé et financé par la Société d'Économie Mixte Sédia, est en cours de finalisation.

Alors que les travaux de ce nouveau bâtiment touchent à leur fin, le matériel des différents spécialistes de santé sera livré en mars 2024. Cet espace apporte une réponse aux praticiens libéraux cherchant à s'implanter sur Dole et aux habitants en

quête de disponibilités et d'une diversification des soins sur le territoire.

Il offrira un suivi de santé décloisonné, favorisant les échanges entre médecins et spécialistes, pour un projet de soin cohérent. Un orthodontiste, une audioprothésiste, deux kinésithérapeutes et ostéopathes, ainsi que deux dentistes ont prévu d'y ouvrir leur cabinet prochainement en attendant que d'autres spécialistes les rejoignent.

UNE COMPLÉMENTARITÉ D'ACTIVITÉS

Ce bâtiment moderne et répondant aux normes environnementales, s'intègre parfaitement dans le paysage. Il est conçu pour être polyvalent et permettre à plusieurs services de se partager près de 3 000 m² de surface totale.

Imaginé par l'architecte Serge Roux pour une enveloppe globale de 6,73 millions d'euros, il aura une forme de U, avec en son centre un patio arboré. Il

prévoit ainsi de consacrer le rez-de-chaussée aux professions médicales. Puis, aux étages supérieurs, 800 m² seront prévus pour installer les agents du Conseil Départemental du Jura et son service solidarité, actuellement situé aux Mesnils-Pasteur. Le dernier étage sera consacré à des appartements de type T1, T2 et T3 avec pour certains, une vue directe sur la Collégiale de Dole. Le sous-sol abritera 35 places de stationnement.



6 NOUVEAUX SPÉCIALISTES dès 2024 :



ILS S'INSTALLENT...



Fabrice, Quentin et Kelly Sibert Orthodontiste et dentistes

Fabrice Sibert est orthodontiste depuis une trentaine d'années et membre du conseil des chirurgiens-dentistes du Jura. Il a fait le choix de déménager ses quartiers au sein de ce nouveau pôle santé, où il s'installera avec deux nouveaux dentistes. "C'est une véritable chance d'avoir cette structure en Centre-Ville. Il y a une très forte demande de soins dentaires à Dole et nous avons tout de suite sauté sur l'occasion, avec mon fils et ma belle-fille, de partager ce cabinet." En effet, le Docteur Fabrice Sibert sera rejoint par les deux jeunes dentistes généralistes. Ils seront tous accueillis dans un espace de 230 m², accompagnés de deux secrétaires médicales. Des assistants dentaires en omnipratique et orthodontie seront prochainement recrutés.



Laurine Kleisler Audioprothésiste

Après un Diplôme d'État d'audioprothésiste à Lyon (une année de prépa, suivie de trois années d'études), puis une formation au réseau "Audio solution" au Puy-en-Velay, Laurine Kleisler, Doloise d'origine, est actuellement audioprothésiste à Tavaux. Elle s'installe désormais au premier étage de ce nouveau projet cours Clemenceau. "J'ai saisi cette opportunité d'une installation en plein Centre-Ville, car elles se font de plus en plus rares, notamment avec une accessibilité importante et la possibilité d'une complémentarité d'activité que je trouve très intéressante."

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ MIEUX COORDONNER LE TRAVAIL DES ACTEURS DE LA SANTÉ

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un document stratégique qui permet de coordonner le travail des collectivités locales, des professionnels de santé, des hôpitaux, des associations, des acteurs médicaux et médico-sociaux.

Piloté par le Pays Dolois, il a été signé le 20 décembre à la Mairie de Dole, en présence de Jean-Jacques Coiplet, Directeur de l'Agence Régionale de Santé.

Il se compose de 14 fiches-actions répondant à 4 objectifs adaptés aux besoins du territoire.

Le premier objectif est de développer l'offre de soins. Il s'agit de prendre des initiatives pour faire venir de nouveaux professionnels de santé et soutenir les structures d'exercice coordonné (maisons de santé pluri professionnelle, ...)

Le second objectif vise à améliorer la coordination des professionnels, afin d'assurer la continuité des soins et un meilleur accompagnement du patient. Un volet porte spécifiquement sur la santé mentale.

Le troisième concerne la prévention des addictions (alcool, tabac, produits stupéfiants, écrans...), la sensibilisation à certaines pathologies (hypertension, diabète, ...) et le dépistage des cancers.

Et enfin, le Contrat Local de Santé veut promouvoir un environnement favorable à la santé, ce qui passera par des actions pour lutter contre l'ambrosie, la tique, le moustique-tigre et le frelon asiatique.

Comme le souligne Jean-Marie Sermier, Président du Pays Dolois : "La santé est la première préoccupation des Français. Nous sommes tous concernés. Il est naturel de nous mobiliser pour être plus efficaces ensemble."



● Signature du Contrat Local de Santé

UN NOUVEAU CENTRE POLYVALENT DE SANTÉ

Depuis plus de deux ans, la Ville de Dole et la Mutualité Française du Jura travaillent main dans la main dans l'objectif d'établir un centre polyvalent de santé à côté du Collège Maryse-Bastie. Le site, qui sera opérationnel au cours du second semestre 2025, complétera l'offre de soin du territoire et abritera également les Ambulances Dupuis.

“Les enjeux de santé publique sont toujours au cœur des préoccupations de la Municipalité, qui se mobilise depuis plusieurs années pour renforcer et consolider l'offre médicale, notamment en attirant de nouveaux praticiens et particulièrement des spécialistes” soulignait Jean-Baptiste Gagnoux lors de l'officialisation de la création de la Maison de Santé de la Mutualité Française du Jura en décembre dernier.

Ce nouveau projet, porté par SEDIA, a ainsi été acté. Il comprendra la construction d'un bâtiment qui permettra d'accueillir le Centre Médical de la Mutualité Française, ainsi que les Ambulances Dupuis.



Facile d'accès, ce futur pôle santé disposera d'un emplacement stratégique à côté du Collège Maryse-Bastie et à proximité de l'hôpital. Proche des Mesnils-Pasteur, il permettra aussi de renforcer l'offre de soins sur ce secteur, dont le seul médecin généraliste s'apprête à prendre sa retraite. Une opportunité qui permettra aux patients de ce secteur de continuer à bénéficier d'une offre médicale.

“L'objectif est l'accès à la santé ! Nous voulons être innovants et souhaitons répondre à un véritable besoin. Nous avons saisi tout de suite la main tendue par la Ville de Dole”, décrit Jacques Seguin, président de la Mutualité Française du Jura.

Ce projet, adopté lors du conseil municipal du 18 décembre 2023, se caractérise par la vente d'un foncier d'environ 5 250 m² de la Ville de Dole à la Société d'Économie Mixte Sedia et SH Partners, qui lanceront les travaux mi-2024, pour un montant total de 3,4 millions d'euros.



Le pôle médical :

des dentistes

des orthodontistes

des médecins généralistes

des spécialistes
en cardiologie, dermatologie,
gynécologie, endocrinologie...

des infirmiers

50 salariés
environ

89 places de
stationnement

OÙ SERA-T-IL SITUÉ ?



LES AMBULANCES DUPUIS REJOINDRONT LE BÂTIMENT



avoir permis d'accéder à ce nouvel investissement (2,2 millions d'euros sans les aménagements intérieurs), de soutenir l'offre de soins aux Dolois et d'encourager l'activité économique du bassin, souligne Maud Dupuis, Directrice de la société. En effet, les locaux actuels sont devenus très exigus, au point que des ambulanciers prennent leur garde au sein de l'Hôpital, faute de place. Le nouveau bâtiment va permettre aux ambulanciers d'évoluer dans un environnement agréable et fonctionnel."

Le centre ambulancier :

8 chambres de garde

20 véhicules
abrités par 1 carport

6 Ambulances
de Secours et
de Soins d'Urgence

16 ambulances
+ 14 véhicules assis

1 salle de désinfection

Le bâtiment, d'une superficie de 2 000 m², abritera, en plus de la Mutualité Française du Jura, les Ambulances Dupuis, qui pourront profiter d'une plus grande proximité avec le Centre Hospitalier Louis-Pasteur. L'entreprise, forte de ses 100 salariés mobilisés sur les sites de Dole et de Lons, œuvre jour et nuit au service des patients du département et profitera en 2025 d'un nouvel équipement : "Je remercie la Municipalité de nous

DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR DES ENTREPRISES LOCALES



23%
d'entreprises
doloises



45%
d'entreprises
jurassiennes



100%
d'entreprises
franc-comtoises

3 QUESTIONS À...



**JUSTINE
GRUET**

**Députée du Jura,
Conseillère Municipale
chargée des politiques
liées à la santé et au handicap
au nom du Maire**

**En quoi était-il important
de répondre aux besoins
de santé des Dolois ?**

JG: La santé, bien que de compétence nationale, est essentielle à préserver dans nos territoires. Je veux souligner l'implication et le travail menés localement pour que la population puisse accéder à une offre de soins de proximité et de qualité en facilitant l'installation de professionnels de santé, généralistes ou spécialistes.

Cet enjeu d'attractivité est nécessaire également dans nos établissements publics, grâce aux investissements obtenus suite au Ségur de la Santé, qui voient ouvrir notamment des appartements passerelles au Centre Hospitalier Spécialisé St-Yllie et de nouveaux blocs opératoires au Centre Hospitalier Louis-Pasteur, avec de nouvelles spécialités chirurgicales.

**Qu'apporteront les nouveaux
établissements de santé aux
patients du territoire ?**

JG: Que ce soit le pôle santé de Clemenceau ou le centre mutualiste près des Mesnils-Pasteur, ils répondent à un nouveau mode d'exercice professionnel collectif et coordonné de prise en charge des patients. Ces établissements ont vocation à rassembler les acteurs de la santé pour une meilleure structuration des parcours de soins. Ils offrent une

souplesse dans la gestion du temps de travail, avec différents modes d'exercice libéral ou salarié.

**Ces projets répondent-ils aux
enjeux de santé de territoire ?**

JG: Sur le bassin dolois, nous avons la chance de pouvoir compter sur la présence de deux centres hospitaliers avec des professionnels de qualité : le Centre Hospitalier Louis-Pasteur et le Centre Hospitalier Spécialisé St-Yllie. Ces deux établissements ont des projets de développement et de modernisation pour mieux accueillir les patients et offrir de meilleures conditions de travail aux professionnels.

Je reste pleinement mobilisée à l'Assemblée nationale sur ces sujets essentiels.

**Dans la ville natale de Louis Pasteur,
il me semble tout naturel que la santé
soit au cœur de nos priorités.**

DOLE ET LE SICTOM EXPÉRIMENTENT LA COLLECTE DES BIODÉCHETS

Afin de répondre à l'obligation de tri à la source des biodéchets, applicable depuis le 1^{er} janvier 2024, le SICTOM de la zone de Dole, en étroite relation avec la Municipalité, met en place une collecte des déchets compostables. Ainsi, dès le mois d'avril 2024, la première phase de collecte sera déployée sur le Cœur de Ville de Dole et sur le quartier Kennedy. Au regard des résultats et des retours des usagers, cette collecte se déploiera sur d'autres secteurs d'habitat collectif.



Un nouveau service de collecte pour valoriser les déchets produits

Plus du tiers des ordures ménagères (bac gris ou Point d'Apport Volontaire à déchets résiduels) sont composés de déchets compostables. Isolés dans le cadre de ce nouveau service de collecte, ces biodéchets seront valorisés sur la plateforme de compostage de Brevans pour enrichir les terres agricoles à proximité.

Trier nos biodéchets, c'est donc :

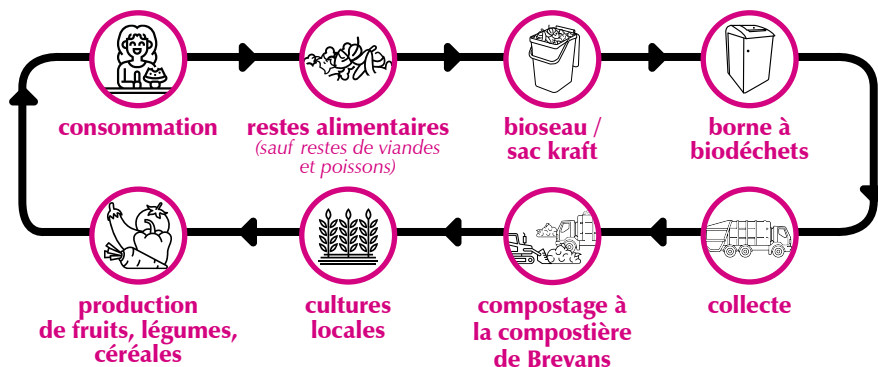
- Limiter le transport et le recours à l'incinération (usine à Lons-le-Saunier)
- Reproduire le cycle de la nature : retour au sol des déchets compostables pour enrichir et structurer les sols

Comment cela fonctionne ?

Dès le printemps prochain, des points d'apport volontaire pour les biodéchets seront mis en place en Cœur de Ville, à proximité des points d'apport déjà existants pour les déchets résiduels et recyclables, et dans le quartier Kennedy.

Les nouveaux gestes de tri pour les usagers concernés

- Étape 1 :** Je trie mes biodéchets et les dépose dans le sac kraft de mon bioseau.
Étape 2 : Je dépose mon sac kraft dans le point d'apport volontaire le plus proche.
Étape 3 : Les déchets sont collectés, puis transformés en compost.



LE SICTOM VOUS ACCOMPAGNE

Retrouvez dans votre boîte aux lettres une invitation à venir récupérer votre bioseau et des sacs kraft biodégradables lors des opérations de distribution (stand devant le marché couvert) :

• Samedis 23 et 30 mars de 9h à 13h • Vendredis 5 et 12 avril de 16h à 19h

Les biodéchets seront collectés chaque semaine pour être transformés en compost sur la plateforme de compostage de Brevans.



Conseils, infos pratiques et déchets autorisés sur : www.sictomdole.fr/biodechets



PUPITRES EN LIBERTÉ

CÉLÈBRE LE SPORT ET LE DIVERTISSEMENT EN MUSIQUE !

À l'occasion de sa neuvième édition les 6 et 7 avril, Pupitres en Liberté se met au diapason des Jeux Olympiques de Paris 2024 en proposant une programmation qui fait la part belle au sport.

En écho à sa saison culturelle 2023-2024 intitulée "Musique, Sport et divertissement", le Conservatoire de Dole a imaginé une nouvelle édition exceptionnelle de Pupitres en Liberté.

Le coup d'envoi sera donné par la "cérémonie d'ouverture" **samedi 6 avril à 15h à la Fabrique**, avec la représentation du spectacle "**Vous êtes sport, Monsieur Satie**", auquel participeront des enfants de l'école de Choisey.

Plusieurs représentations en lien avec la thématique sportive seront à retrouver dans différents espaces du Centre-Ville dolois, comme "Triathlon", où trois musiciens recomposeront un trio avec des mouvements de Mozart, Fauré et Dvorak. L'accordéon, la batterie et la guitare joueront au rythme des chansons d'Edith Piaf et Marcel Azzola à l'occasion du concert "Sous les anneaux de Paris", donné pour la première fois dans la salle des Orphelins rue Pasteur, puis à la Fabrique en fin de soirée.

Un week-end en 25 manches

L'événement, digne d'un marathon musical, sera ponctué de temps forts, à retrouver parmi une proposition de 25 spectacles gratuits de 30 minutes. **Samedi 6 avril à 18h30 à l'Auditorium Karl-Riepp**, Emma Goillot-Viellard, trompettiste à l'Orchestre de Düsseldorf et ancienne élève du Conservatoire, aura "**Carte Blanche**" pour vous divertir. **Samedi 6 avril à 20h au**

Théâtre Municipal, l'Ensemble Orchestral du Jura proposera un **programme de musiques espagnoles**.

Dimanche 7 avril à 11h45, la Ville de Dole et le Conservatoire offriront un apéritif-concert "**Couleur Tango**", où piano, saxophone, accordéon et percussions accompagneront les pas de deux danseurs professionnels.

Le bouquet final sera, cette année encore, assuré par l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté, sous la direction de Jean-François Verdier, que l'on retrouvera également à la clarinette.

"**Il Viaggio**", c'est la promesse d'une invitation au voyage en Italie et en Allemagne, à la découverte d'œuvres de Vivaldi et de Mendelssohn, qui résonneront au sein de **La Commanderie**, **le dimanche 7 avril à 18h**.



INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS

Retrouvez la billetterie du concert de clôture par l'Orchestre Victor-Hugo Franche-Comté sur lacommanderie-dole.fr

Consultez les temps forts du festival dans le dépliant "Sortir à Dole" ou sur sortiradole.fr

LES ROIS VAGABONDS

À l'invitation de la compagnie et école de cirque doloise **L'Atribudu Quoi**, **Les Rois Vagabonds installent leur chapiteau à Dole au pavillon des Arquebusiers du 11 au 28 avril**.

En 2020, Les Rois Vagabonds créent le projet "Le Grand Théâtre Ephémère" en implantant leur chapiteau sur plusieurs semaines dans un même endroit, dans la

volonté de donner à chacun la possibilité de venir au spectacle. C'est ainsi que le public dolois pourra découvrir le spectacle "Concerto pour deux clowns". Au programme : Vivaldi, Strauss, Bach... mais les musiciens sont des clowns ! Mimes, acrobaties, musiques, quelques mots à peine... les Rois Vagabonds parlent un langage universel. Cette période de représentations sera ponctuée de journées et soirées pleines de surprises (concerts, ateliers, spectacles, invités...).



Informations et réservations :
www.lesroisvagabonds.com
07 85 55 17 16

DOLE PREND SOIN DE SON PATRIMOINE

La Ville de Dole possède de nombreux bijoux patrimoniaux. Bien qu'anciens, ces sites historiques d'exception doivent être entretenus, et pour certains rénovés. Dans la poursuite de sa politique de sauvegarde et de préservation du patrimoine, la Municipalité a destiné 500 000 euros à la rénovation de ses édifices patrimoniaux. Zoom sur les principaux projets de rénovation à venir, tous soumis à l'approbation de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).



La Collégiale Notre-Dame

Cette année, plusieurs travaux seront réalisés sur la Collégiale. À partir de mars, une réfection des arêtières (tuiles faisant les jonctions entre les pans de toiture), au niveau de l'abside derrière le chœur, sera observée avec la mise en place d'échafaudages, durant près de deux mois, situés à l'extérieur de l'aile est. L'édifice du XVI^e siècle, symbole emblématique de la Ville, verra également l'entièreté du parvis de son porche rénové. En effet, ses cadettes, dalles de pierre servant au pavage, fatiguées

avec les années, seront réparées. Certaines d'entre elles manquaient également et seront remplacées par d'autres pierres du même type. En parallèle, des phases d'études de préparation seront réalisées sur les quatre faces des abats-sons du clocher (dispositif à lames destiné à protéger le beffroi et à rabattre le son des cloches vers le sol) pour leur rénovation, ainsi que pour des travaux de jointoiement situés sur la phase supérieure du clocher.



La Grande Fontaine

Emprunte aux fréquentes montées des eaux, la Grande Fontaine, où passe une source de résurgence vauclusienne, qui ruisselle depuis le Mont-Roland situé au Nord de Dole, réaménagée en lavoir au XVII^e siècle, verra la construction d'une passerelle à partir de mars prochain. Cette installation permettra le bon déplacement de chacun, en lieu et place des poutres en bois actuelles, afin d'assurer une sécurité optimale.

La Chapelle des Jésuites

La charpente de la Chapelle des Jésuites est régulièrement soumise à des contrôles et des diagnostics de l'état des structures. Les études de diagnostics de la charpente menées en 2023 par le bureau d'études Equilibre Tech ont permis d'observer quelques faiblesses. Cette dernière a été renforcée il y a cent ans, en 1924, par des tirants, qui ont permis d'arrêter le basculement anormal des fermes. Aujourd'hui, il est nécessaire de conforter les tirants de cette chapelle, consacrée en 1601 et remaniée par François Franque au XVIII^e siècle, à la suite de la suppression des Jésuites en 1765.



L'Arsenal et la Fontaine Attiret

L'Arsenal de la ville, espace doté de murs fortifiés de l'époque médiévale, ainsi que de remparts et de bastions du XVI^e siècle, a abrité pendant de nombreuses années des armes, canons et autres matériaux de guerre. Une partie du bâtiment vient d'être mise en sécurité, afin de freiner sa dégradation en vue d'une prochaine restauration. La Fontaine Attiret, adossée au bâtiment et inscrite au titre des monuments historiques, va également devoir faire l'objet d'une restauration. Construite en 1779 par Claude-François Attiret (1728-1804), son but premier était de servir d'abreuvoir pour les chevaux des officiers. Aujourd'hui, du fait des intempéries, les pierres de la façade ont été fragilisées, entraînant ainsi un délitement de ces dernières.

Le Cloître de la Visitation

Un pan de toiture de l'intérieur du Cloître de la Visitation va être rénové. Les tuiles historiques arrivent en fin de vie et leur remplacement est inévitable, afin de garantir la sécurité du site et l'intégrité de la toiture. Pour rappel, ce collège, fondé à la fin du XV^e siècle, a été construit pour permettre à de jeunes moines de l'ordre de Cluny de se former à l'Université de Dole. Remanié au XVII^e siècle, le lieu a été vendu comme bien national à la Révolution française, puis acheté et occupé par les sœurs de la Visitation de 1826 à 1977.



Le pont des Pêcheurs

À la suite de plusieurs études, la Ville de Dole a jugé nécessaire de réhabiliter le pont des Pêcheurs cette année. Ce pont à poutres métalliques rivetées et voûtains béton, permet le franchissement de la voie Grévy sur une route communale, dite "le chemin des Pêcheurs". Situé à proximité de l'Aquaparc Isis, il est emprunté quotidiennement par les habitants du quartier et est nécessaire à l'usage des piétons et cyclistes afin de rallier la voie Grévy.

DOLE RÉNOVE AUSSI SON PATRIMOINE ARTISTIQUE

Depuis le 16 janvier, le tableau de Camassei "Le Jugement de Midas" a été livré au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France, à Versailles, pour qu'un examen d'imagerie scientifique soit réalisé. Alors que cette huile sur toile, réalisée dans la première partie du XVII^e siècle, a été mal restaurée il y a plus de 50 ans, l'investigation permettra de connaître l'ampleur des dégradations subies au niveau de la couche picturale, notamment la quantité des repeints, et d'évaluer le travail de restauration plus justement. Elle sera ensuite restaurée en 2025, dans la perspective d'une importante exposition sur les peintures italiennes anciennes en 2026, à l'échelle des musées du Jura.



● Andrea Camassei
"Le Jugement de Midas",
2^e quart
du 17^e siècle
Huile sur toile
inv.CH323
cl. H. Bertrand

DOLE VU PAR L'ARTISTE WILLIAM TURNER

Au XIX^e siècle, Dole figurait sur une route de passage pour les voyageurs aisés et artistes de l'époque. Parmi eux, William Turner, grand peintre paysagiste et aquarelliste anglais, précurseur de l'impressionnisme, a notamment réalisé quelques croquis de la ville jurassienne.

Comme nombre d'artistes de son époque, William Turner voyage en Italie. En 1836, revenant d'Aoste, il emprunte une route très suivie au début du XIX^e siècle, entre Dijon et Genève, portion d'un chemin qui permet de relier la Grande-Bretagne à l'Italie. Dans l'une des pages de son carnet de voyage, le célèbre peintre précise les étapes d'un chemin qu'il parcourt en diligence : Genève, La Vattay, Les Rousses, Morez, Saint-Laurent, Maisonneuve, Champagnole, Poligny, Mont-sous-Vaudrey, Dole, Auxonne, Genlis, Dijon. Arrivé à Dole, il fait quatre rapides croquis



● Dole depuis le Sud-Ouest, esquisse, crayon graphite sur papier, vers 1836
Tate Britain (Londres)

de la ville dans un carnet aujourd'hui conservé à la Tate, musée d'art moderne et contemporain à Londres. Sur l'un de ceux-ci, où domine le clocher de la

Collégiale, se devine un berger conduisant ses moutons, image s'inscrivant bien dans la tradition romantique des paysages pittoresques.

À propos



© Autoportrait (vers 1799), Tate Britain (Londres)

Joseph Mallord William Turner, plus connu sous le nom de William Turner ou de ses initiales J. M. W. Turner, est un peintre, aquarelliste et graveur britannique, né en 1775 à Londres, où il est mort le 19 décembre 1851. D'un tempérament rude et robuste, il fut un insatiable voyageur

parcourant inlassablement, le plus souvent seul, l'Europe, en particulier l'Italie, la France, l'Allemagne et la Suisse. Partout, à la manière d'un reporter, il dessina ou reproduisit au moyen d'aquarelles, d'huiles à la touche rapide, paysages, sites et monuments. À sa mort, il légua ainsi au musée britannique, de nombreuses œuvres sur papier.

ARCHIVES PARTICIPATIVES 2.0 : ET POURQUOI PAS VOUS ?

La bibliothèque patrimoniale de Dole possède un manuscrit de 572 pages recensant un fonds d'archives du bailliage de la Ville. Il décrit un ensemble de documents (sentences, expertises, enquêtes, testaments...) produit au sein de cette circonscription administrative et judiciaire de l'Ancien Régime (couvrant la période 1650-1748). Au regard de l'intérêt historique de ce registre, il sera prochainement proposé aux Dolois volontaires et bénévoles de participer à sa transcription collaborative, afin de faciliter et d'accélérer les recherches.



Insérés dans le système judiciaire complexe de l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles), les bailliages font office de tribunaux de proximité. Dans cette société très procédurière, où les actes juridiques revêtent une grande importance, c'est une institution

qui produit, archive et transmet beaucoup de documents : actes royaux, testaments, sentences de procès... Pour Dole, ces pièces sont conservées aux Archives Départementales de Lons-le-Saunier, où elles bénéficient actuellement d'un inventaire partiel. La richesse et la précision de ces documents constituent un apport inestimable pour réaliser une description complète de l'ensemble des archives du bailliage de Dole. Il traite de la vie quotidienne des Dolois

et du territoire environnant de l'époque. Les Archives municipales recherchent donc des bénévoles pour contribuer à l'inventaire digital de ces documents.

Pour participer à ce projet historique, contactez les Archives municipales

par mail :
archives.municipales@dole.org

par téléphone :
03 84 69 01 50

PAS D'LEZARD : 30 ANS AU SOMMET



● Championnats de Franche-Comté d'escalade au gymnase Mont-Roland à Dole organisés par le club.

Avec ses 30 ans d'existence, ses 150 licenciés et ses multiples compétitions et participations aux événements de la Ville, le club d'escalade Pas d'Lézard compte parmi les grandes associations sportives doloises. Présentation.

L'escalade connaît un développement spectaculaire, depuis son inscription aux Jeux Olympiques en 2020. Si elle s'est longtemps pratiquée sur des falaises, cette discipline est aujourd'hui souvent assimilée à un sport urbain d'intérieur avec des prises artificielles. L'association Pas d'Lézard, qui célèbre ses trois décennies d'existence cette année, en est la meilleure représentation à Dole. Elle propose, selon plusieurs créneaux horaires, une découverte et un perfectionnement de la pratique de l'escalade. Ouverte à tous, dès 7 ans, cette structure prête le matériel nécessaire et propose également des passeports escalade (obligatoires pour grimper sur un mur lorsqu'il n'y a pas d'encadrement).

Soutenue par la Ville de Dole et affiliée à la FFME (Fédération Française Montagne et Escalade), elle est un membre actif de sa fédération nationale olympique et peut ainsi délivrer des licences,

organiser des compétitions officielles, bénéficier d'avantages partenaires, recevoir des aides financières et techniques et faire bénéficier d'une assurance compétitive adaptée aux adhérents. L'association véhicule et défend aussi au travers de ces pratiques, plusieurs valeurs communes comme le bénévolat, la passion pour le sport et la nature, la défense des sites naturels...

Au cœur de Dole, les licenciés de Pas d'Lézard peuvent pratiquer au sein de deux structures artificielles d'escalade à l'Espace Pierre-Talagrand et au gymnase du collège Mont-Roland, ainsi que dans une salle de pan à côté de l'Aquaparc Isis. Cette dernière, à la différence d'un mur classique, possède des prises sur les murs, comme au plafond. Le sol y est recouvert de tapis et de matelas en cas de chute et permet de s'essayer ou pratiquer l'escalade avec plus d'aisance et de sécurité. Courant 2024, l'association proposera également plusieurs cours à Rochefort-sur-Nenon, au sein de la nouvelle salle sportive d'activités. Elle organisera plusieurs séances dans des salles d'entraînement à Dijon et Besançon et en milieu naturel, avec notamment des sorties sur les falaises du Jura.

PAS D'LEZARD ASSURE LA DESCENTE DU PÈRE NOËL



© Jérôme Gené

Depuis une dizaine d'années, l'association se porte bénévole auprès de la Municipalité pour orchestrer l'illustre descente du Père Noël de la Ville. D'abord pratiquée en rappel sur la façade de la Collégiale, celle-ci avait disparu pour cause de sécurité pendant plusieurs années. L'animation tant aimée des Dolois a fait son grand retour pour l'édition 2023 sur l'Espace Pierre-Talagrand. Plus vaste et facile d'accès, les abords du complexe sportif ont permis des conditions de sécurité optimales pour accueillir près de 8000 visiteurs. Pour l'occasion, l'important bâtiment a été mis en lumière par les services de la Ville, puis un ballet aquatique féérique a suivi, pour enfin laisser la place aux descentes des rennes, elfes, bonhomme de neige et traditionnel Père Noël sur une vingtaine de mètres.

Pas d'Lézard - 55 Bd du Président Wilson, 39100 Dole - 06 72 50 20 92 - Facebook/ Pas d'Lézard

accompagnement
de la Ville : **SUBVENTION DE 1690€**



CLUB ALPIN FRANÇAIS DE DOLE : QUAND LE SPORT PREND DE L'ALTITUDE

Les montagnes sont leur sanctuaire, le Jura leur "terrain de jeu favori". Véritable emblème des activités physiques de montagne, le Club Alpin Français de Dole propose aux Dolois un ensemble de sports d'altitude dans une ambiance chaleureuse et le respect de l'environnement.

Le Club Alpin Français de Dole a été créé comme section du club de Lons-le-Saunier en 1994. Il est ensuite devenu autonome en 2002. Depuis 30 ans, il propose de nombreuses pratiques aux amoureux de la nature et férus des activités de plein air : randonnée pédestre, haute randonnée, escalade, alpinisme, raquettes, ski de fond, ski de randonnée, VTT, trail... Été, comme hiver, ce club, qui comptabilise désormais plus de 70 adhérents de tous âges, permet une pratique d'activités de nature, de manière autonome ou encadrée par des personnes qualifiées, dans une ambiance conviviale. Une adhésion est obligatoire à la FFCAM

(Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne) au travers d'une licence, pour participer aux activités et sorties organisées dans différents domaines montagnards (une adhésion temporaire de quelques jours pour essayer est possible). "L'esprit du club alpin est le développement de l'autonomie en montagne avec une sensibilisation à son environnement. Il s'adresse à des personnes qui participent à des randonnées modestes, mais aussi à de grandes courses alpines sans esprit de compétition." affirme Gérard Mignerot, le président du club sportif.

Des valeurs et un engagement citoyen

Le club souhaite également être plus proche des citoyens et du quotidien de la Ville qui l'accompagne tout en répandant ses valeurs : authenticité, curiosité scientifique et intellectuelle, protection des espaces, des sites et des paysages. Véritable ambassadeur de la Ville, il organise, en partenariat avec une autre association, un ramassage des déchets au

printemps. Il participe aux "Montées au clocher" et à l'accueil touristique de Dole Tourisme. Il organise également des événements avec le cinéma le Majestic ("Festival Montagnes en Scène"). Le Club Alpin travaille par ailleurs avec Dole Tourisme sur la proposition de sorties randonnées "bas carbone".

Le Club Alpin vous accueille chaque jeudi à sa permanence de 19 h, à la salle de la Buanderie (La Visitation), 27 rue de la Sous-Préfecture ou sur rendez-vous, par mail : clubalpindole@gmail.com



© Crédits photos : Club Alpin Français de Dole



© Jérôme Gené

FORÊT DE CHAUX, LA FRAÎCHEUR AUX PORTES DE LA VILLE

Les forêts communales Dole-Azans et Dole-Goux, d'une superficie de 295,12 hectares, font partie de la forêt de Chaux, deuxième plus fournie en feuillus et troisième plus vaste de France. Situées à l'est de la ville de Dole, elles abritent un patrimoine animalier et végétal remarquable apprécié des habitants.

En 1953, les communes d'Azans et Dole sont réunies par arrêté. La commune de Goux s'associera à Dole à partir de 1973, et prendra, 40 ans plus tard, le statut de commune déléguée. Leurs forêts communales sont alors rattachées à la Ville de Dole. Localisées à l'est et au sud de la ville, les forêts Dole-Azans (94,73 hectares) et Dole-Goux (200,39 hectares) se greffent, tel un poumon vert au sein du Massif de la Chaux.

Dotées d'une faune et d'une flore remarquables, ces forêts publiques sont gérées par l'Office National des Forêts avec le

Grand Dole, structures animatrices du site Natura 2000 de la Forêt de Chaux. Ce réseau vise à préserver à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés et à forts enjeux de conservation au niveau européen.

En effet, les chênes et les hêtres qui les composent essentiellement abritent plusieurs espèces sauvages présentes sur les terres doloises, telles que chevreuils, sangliers, renards, blaireaux, ou encore cerfs. De nombreuses espèces d'oiseaux nichent dans les différentes forêts doloises, comme les pics noirs ou encore les pics cendrés, et restent soumises à la directive européenne oiseaux, qui a pour objectif la protection de ces espèces.

Un environnement apprécié des Dolois

À l'arrivée des beaux jours, les habitants du bassin dolois, adeptes des promenades ou autres sorties nature ont l'habitude de s'aventurer au cœur des deux forêts communales. La tranquillité est de mise lorsqu'il s'agit de se ressourcer au grand air. Ce cadre bucolique propose différents sentiers et parcs, comme le parc animalier

de la Sauline, en forêt domaniale, idéal pour des escapades familiales. Les associations sportives doloises, pratiquant le VTT, le tir à l'arc ou encore l'équitation, profitent également des bois dolois pour effectuer certaines de leurs activités.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Dole s'est engagée, via le dispositif Natura 2000, à mettre en œuvre deux îlots de vieillissement, où aucune intervention sylvicole n'aura lieu durant 30 ans. Cette action vise à laisser vieillir les arbres qui seront alors porteurs de nombreuses singularités (cavités, branches mortes, ...) qui sont nécessaires pour favoriser le développement de certaines espèces forestières comme les oiseaux ou les chauves-souris (refuges, zone d'alimentation, ...).



• Pic noir

© Alain Joveniaux / Environnement Participation Aménagement



24 602. C'est le nombre de Doloises et de Dolois au 1^{er} janvier 2024 ! Fruit du travail réalisé, Dole enregistre ainsi sa plus forte progression depuis 2019. Les politiques mises en œuvre au service des Dolois et pour répondre à leurs légitimes attentes - en termes de modernisation des équipements, de logements, de transition écologique, de qualité de vie, d'événements fédérateurs de qualité tels que Cirque & Fanfares, Pupitres en Liberté ou encore le Week-end Gourmand du Chat Perché que la Ville soutient chaque année depuis sa création, ... de dynamisme économique vecteur d'emplois, de rénovation du Patrimoine si cher aux Dolois et qui fait tout le charme de notre ville, de transformation du Centre-Ville, de création de voies cyclables - ont permis d'impulser un dynamisme nouveau. Avec l'ouverture en septembre du pôle universitaire, le projet de création du parc urbain avec renaturation des berges du Doubs, l'ouverture d'une maison de la parentalité et d'une crèche en rive gauche ... sans oublier le multiplexe cinéma, dont les travaux commenceront prochainement, le travail se poursuit. N'en déplaise à la minorité municipale, les politiques mises en œuvre ne sont pas du "gaspillage" ! Elles sont au contraire autant d'atouts au service des Dolois et de l'attractivité de notre territoire, une attractivité... qui conditionne l'avenir ; une attractivité... à même d'éviter d'avoir une ville qui se meurt !

Majorité municipale

Jean-Baptiste Gagnoux - Isabelle Girod - Isabelle Mangin - Mathieu Berthaud - Sylvette Marchand - Stéphane Champanhet Justine Gruet - Daniel Germond - Frédérique Dray - Philippe Jaboviste - Maryline Mirat - Alexandre Douzenel - Patricia Antoine Jean-Pierre Cuinet - Isabelle Delaine - Nathalie Jeannet - Jean-Philippe Lefèvre - Mohamed Mbitel - Catherine Nonnotte-Bouton Jean-Michel Rebillard - Jean-Pascal Fichère - Claire Bourgeois-République - Jacques Péchinot - Catherine Demortier Laetitia Cussey - Paul Roche - Blandine Cretin-Maitenaz - Patrice Cernela - Christine Mugnier

Dole va accueillir un pôle universitaire. Nous nous en félicitons, et nous avons d'ailleurs voté dès 2021 pour une étude de faisabilité dans le bâtiment de la Charité. À notre surprise, le Président du Grand Dole a annoncé en novembre dernier des études pour que ce pôle s'installe dans les locaux du CAN (centre d'activités nouvelles: pépinière d'entreprises). L'équipe du maire se félicite actuellement de cette implantation aux Mesnils-Pasteur. Mais c'est un choix contraint par l'urgence d'une ouverture en septembre 2024 et par le fait que le projet initial avait été bâclé : nous avons appris récemment que l'étude avait été mise au vote en 2021 sans que le propriétaire du bâtiment ait donné son accord définitif ! Le réaménagement du CAN va coûter au moins 2 649 000 euros et il faudra ensuite financer la construction d'un nouveau CAN sur la zone Innovia. D'ici là, un projet chassant l'autre, il n'y aura plus cette offre de locaux à loyers modérés pour les activités nouvelles (250 entreprises accompagnées en 23 ans). Nous vous présentons nos vœux de bonheur et de santé pour 2024. Nous reprendrons la série de cafés des élus pour rencontrer nos concitoyens le 30/03/24 place aux fleurs à 10h.

Hervé Prat, Laetitia Jarrot Mermet, Nicolas Gomet

<https://listeverteetouverte.fr/>, [facebook/GroupeVertEtOuvert](https://facebook.com/GroupeVertEtOuvert)

265 000€ pour la convivialité ! C'est le montant annoncé pour le projet d'extension du marché couvert. Plan, étude de besoin, d'impact ? Ces études ont-elles été réalisées ? Quoi qu'il n'en soit aucune de ces informations n'a été présentée au Conseil Municipal du 13 novembre 2023. Seul a été mis en avant le caractère étriqué de l'espace convivial existant qui nécessiterait l'extension du marché couvert. Les commerçants du marché les premiers concernés n'ont pas été associés au projet ni consultés sur celui-ci. Pourquoi ne pas organiser une table ronde avec tous les protagonistes ? 265 000€ pour l'extension du marché alors qu'il fonctionne dans des conditions précaires l'hiver : il n'est pas chauffé par mesure d'économie. Par conséquent, si des travaux doivent être réalisés, la priorité est la réhabilitation de la halle ! Avec des marges de manœuvre financières extrêmement étroites, des finances publiques locales déjà fragilisées par les nombreux chantiers engagés, n'y aurait-il pas des investissements plus utiles à réaliser ? Nous avons voté contre ce projet.

Groupe Ensemble Dole, Nadine Herrmann, Guillaume Bouteloup

<https://ensembledole.fr>, contact@ensembledole.fr

Supprimée en 2016 la navette gratuite au centre ville permettait et facilitait le transport des personnes âgées et des étudiants au centre ville. Partant de la gare de Dole, la navette sillonnait les rues du centre ville avec des arrêts fréquents à la demande des usagers. Dole gagne des habitants (23753 personnes en 2023) mais la population de notre ville vieillit. La tranche d'âge la plus importante de nos habitants est de 55 à 59 ans (1684 personnes), suivie des 65 à 69 ans (1653 personnes), puis des 60 à 64 ans (1629 personnes). Ce qui donne environ 7 % de la population de notre ville pour chacune de ces tranches d'âges. Aujourd'hui se pose la question de rétablir ce service aux doloises et dolois en utilisant une énergie propre et ce fin d'encourager nos habitants à utiliser les transports en communs pour aller au centre ville. Pour 2024 nous faisons le souhait que la municipalité réfléchisse à réintroduire cette navette gratuite. Cet outil existe dans de nombreuses villes : Dijon, Bourges, Limoges, Bourges-en-Bresse...

Timothée DRUET

Parti Socialiste section Grand Dole

Facebook : PS Grand Dole, X(Twitter) : @PS_DOLE



NOUVEAU



ILS ONT OUVERT

Retrouvez toutes les ouvertures de commerces sur **facebook** / @villededole et **instagram** / @villededole



villededole

SUIVRE



CONCOURS #ObjectifDole

Félicitations à @joannieminet pour ce cliché de Dole enneigé et bravo à tous les participants ! Vous aussi, partagez vos plus belles photos de Dole sur **instagram** avec #ObjectifDole et en mentionnant le compte @villededole ! Le gagnant sera publié dans votre prochain **Dole notre ville**.

CONTACTS

Hôtel de Ville
Place de l'Europe - 39100 Dole
Tél : 03 84 79 79 79

Horaires :
Accueil du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi de 9 h à 12 h

Les services pour les formalités administratives sont ouverts de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Objets trouvés : Police Municipale
Tél : 03 84 79 79 89

Suivez-nous sur doledujura.fr et **facebook** : @villededole et **instagram** : @villededole



Téléchargez l'application
Ville de Dole



Télécharger dans l'App Store



DISPONIBLE SUR Google Play



CARNET ROSE BIENVENUE À DOLE :

Aaron, Adèle, Aliénior, Amanda, Amicia, Anaë, Arthur, Aubin, Axelle, Ayden, Aziz, Camille, Chloé, Colin, Coline, Côme, Diane, Éline, Ellie, Eloïse, Élyne, Elyot, Emma, Éthan, Eugénie, Fetih, Filippo, Haytem, Hidalgo, Isaac, Izia, Jeanne, Joseph, Jules, Julia, Juliette, Justin, Kayla, Kessy, Késsy, Lana, Leity, Lina, Lou, Louis, Louise, Louna, Lucas, Luna, Lya, Lydia, Madeleine, Manoé, Marceau, Margot, Mattéo, Mayrown, Mohamed, Moncef, Naya, Neila, Nina, Nino, Noah, Noé, Odilon, Olivia, Paul, Paulin, Roman, Romy, Ruben, Salomé, Siham, Simon, Solange, Tessa, Tyam, Victor

Dole notre ville...

Magazine municipal de la Ville de Dole.

Direction de la publication : Jean-Baptiste Gagnoux

Rédaction en chef : Vincent Fournier

Création de la maquette originale :

Territoires Publics consultants

Rédaction : Karine Métivier, Edwin Rolland, Aurélia Burtey, Solène Bonnet, Sophie Charbonnier, Laurent Bourguignat, Émeline Pipelier, Ophélie Jaffard.

Mise en page : Alan Giboudeaux

Crédit Photos : Ville de Dole, organismes cités, couverture : Freepik.com



Impression : LIG, Dole avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et issues de forêts

gérées durablement / **Tirage** : 27 000 exemplaires

Flexi
seniors

NOUVEAU
À DOLE

Transport à la demande

DEPUIS VOTRE DOMICILE
À PARTIR DE 75 ANS



RENSEIGNEMENTS :

GRANDOLE MOBILITÉS

Gare SNCF - Avenue Aristide-Briand 39100 DOLE

0 800 346 800

GRANDOLE-MOBILITES.FR

grandole
mobilités



g

GRAND DOLE
Communauté d'agglomération